

Assemblée des personnels en contrats aidés

Vendredi 8 décembre 9 heures

Le collectif des collègues en contrats aidés vous invite à une réunion pour :

1. **Faire le point sur vos situations** suite à nos nouvelles alertes les 29 et 30 novembre auprès de la Ville
2. **Echanger avec des collègues assistante.es social.es** pour vous aider dans vos démarches sociales et administratives.
3. **Agir en vue du Conseil de Paris** du 11, 12, 13 décembre qui vote le budget emploi de la Mairie.

Et dès à présent, vous trouverez notre interpellation

Aux conseillers de Paris

Sur le projet de budget 2018 et les agents en contrats aidés

Vous avez débattu le 20 novembre du budget 2018 de la Ville de Paris qui sera soumis à votre vote le 11 décembre. Alors que la loi de finances et l'arrêté préfectoral du 17 novembre confirment la situation de danger dans laquelle se trouve nos collègues en contrats aidés et les services de la Ville dans lesquels ils travaillent, le projet de budget et les mesures prises par la direction des ressources humaines ne nous semblent apporter aucune réponse à la hauteur des enjeux.

Le budget présenté permet un large développement de l'investissement de la Ville mais ne permettra ni de faire face aux besoins des services ni de recruter nos collègues. Le nombre d'emploi global de fonctionnaires et contractuels est en baisse malgré la mise en service de nouveaux équipements et les efforts nécessités par les nouveaux investissements et le budget participatif.

De nombreux collègues en contrats aidés expriment leur désarroi face à la perspective du retour à la case départ, à la précarité au chômage. Beaucoup craignent de ne plus pouvoir payer le loyer avec toutes les conséquences qui en découleraient. Certains nous font part de leur stress, de la peur de l'isolement, de la crainte d'états dépressifs.

Leurs collègues fonctionnaires ou contractuels appréhendent de leur côté la surcharge des services et la dégradation des conditions de travail.

La Municipalité met en avant la menace de sanction de l'Etat en cas d'augmentation supérieure à l'inflation des dépenses de fonctionnement à périmètre constant. Nous ne nous résignons pas à ce

que cette mesure se traduise par des conséquences aussi dramatiques et nous vous demandons de réorganiser le budget de manière à ce que des perspectives de recrutement soient ouvertes à nos collègues et que les personnels de la Ville travaillent dans de bonnes conditions.

Assemblée des personnels en contrats aidés

Vendredi 8 décembre de 9 heures à 12 heures

Salle petit congrès, Annexe Varlin, 85 rue Charlot, Métro République

Cette réunion a pour objectif de peser sur les décisions de la Ville de Paris

Elle se tient sur heures d'informations syndicales autorisées par l'administration

Des assistantes sociales syndiquées pourront vous aider.

Et dès à présent :

Rejoignez le collectif des contrats aidés soutenu par le Supap FSU et la CGT Ville de Paris !

Retrouvez nous sur notre page Facebook :
<https://www.facebook.com/Collectif-des-contrats-aidés-de-la-Ville-de-Paris-696781037184802> et répondez à la fiche de recensement.

Contact : collectifcavp@gmail.com ; syndicat-cgt-nontitulaires@paris.fr ;
syndicat.supap-fsu@paris.fr

Retrouvez nous les lundis soir à 18h, 19 rue du Renard, 6^e étage (vous pouvez venir avec vos enfants si vous avez des problèmes de garde).